

AIDE DE L'OFQJ POUR FORMATIONS PROFESSIONNELLES AU QUEBEC

Les jeunes d'au moins de 18 à 35 ans peuvent suivre des formations techniques et professionnelles de 12 à 24 mois avec la possibilité de s'insérer sur le marché du travail québécois. Les personnes concernées sont les étudiants, les demandeurs d'emploi et les personnes en réorientation.

Les conditions sont les suivantes :

- être de nationalité française
- avoir obtenu la « Lettre d'introduction » d'un permis d'études délivré par Citoyenneté et Immigration Canada
- être inscrit à une formation professionnelle dans un établissement d'enseignement au Québec
- avoir un billet d'avion

Les domaines de formation sont :

Administration, commerce et informatique / Agriculture et pêche / Alimentation et tourisme / Arts / Bâtiments et travaux publics / Bois et matériaux connexes / Chimie et Biologie / Communications / Électrotechnique / Entretien d'équipement motorisé / Environnement et aménagement de la forêt / Fabrication mécanique / Foresterie et papier / Mécanique d'entretien / Métallurgie / Mines et travaux de chantier / Santé / Soins esthétiques

Il n'y a aucun droit de scolarité pour les Français et il existe la possibilité d'avoir la bourse de 300 € de l'OFQJ.

Les frais de dossier sont à prévoir pour Québec Métiers d'Avenir afin d'être accompagné pour les démarches administratives. Vous aurez l'autorisation de travail pendant vos études, le suivi personnalisé durant vos études et recevrez de l'aide à la recherche d'emploi.

<http://www.aeqc.ca/>

<http://www.objectifquebec.com/>

<http://quebecmetiersdavenir.com/>

<https://www.ofqj.org/mobilite-etudiante/aide-financiere-pour-une-formation-professionnelle/>

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) :

11 passage de l'Aqueduc

93200 - Saint Denis

<https://www.ofqj.org/>